



Moule « quagga » et

Crevette « hemimysis anomala »

Avec la mondialisation et la multiplication des déplacements

humains et des marchandises sur toute la surface de la planète, de nombreuses espèces opportunistes ont réussi à s'installer durablement dans des biotopes où elles n'existaient pas précédemment, souvent au préjudice des espèces autochtones. Dans le lac Léman, c'est le cas de la [moule quagga](#) venue de la Mer Noire qui est présente depuis 2005.

C'est aussi le cas de la [crevette hemimysis anomala](#) qui fait actuellement l'objet [d'une étude collaborative](#) menée par [CARRTEL](#), l'[OFB](#) avec le soutien de la communauté subaquatique départementale de Haute-Savoie et soutenue financièrement par [le comité régional FFESSM AURA](#).

## LE CHABLAIS

THONON-LES-BAINS

### Une plongée scientifique pour assurer le suivi écologique du Léman

**Mercredi 20 mai, une plongée à vocation scientifique a été effectuée dans le Léman au large la plage de Saint-Disdille.**

Réalisée par trois plongeurs habilités, cette immersion permise par les autorités qui ont accordé une dérogation à INRAE était la première depuis l'arrêt brutal des activités en période de confinement.

La reprise de ce suivi écologique en plongée a notamment permis de vérifier la fraie de la perche. « Le pic est passé, on a seulement vu quelques rubans d'oeufs. La météo très clémente en mars et avril a sûrement eu un impact important en avançant la période de fraie », suggère Stéphane Jacquet, directeur de recherches à INRAE et chef de plongée scientifique.

Dans le cadre du projet Mysi-lac qu'il a mis en place en 2020, une observation a aussi été réalisée sur la crevette rouge sang, espèce invasive qui prolifère en masse dans le Léman depuis au moins trois ans, avec des essaims hivernaux constitués de milliards d'individus.

**Des bateaux qui jettent l'ancre n'importe où...**

« L'espèce est bien implantée et l'effectif est très abondant. Sur cette plongée, on a constaté qu'il y en avait très peu et surtout de très petits individus. La crevette a pu servir de ressource nutritive pour la perche », ajoute Stéphane Jacquet. Autre espèce invasive d'intérêt : le silure qui n'a pas encore été observé sur cette partie du lac. Il est surtout présent autour de Genève. Les plongées permettent aux scientifiques de rester vigilants quant

à sa présence et à sa progression en direction des eaux thonoisaises. Saint-Disdille abrite un herbier à macrophytes, plantes supérieures qui ne sont pas des algues contrairement aux croyances. Pour le directeur de recherches, la préservation de cet herbier est une priorité : « Avec l'amélioration de la qualité des eaux les herbiers s'étendent et s'installent plus en profondeur, où les plantes peuvent encore capter la lumière. C'est une zone très fréquentée l'été par les baigneurs et les bateaux qui jettent l'ancre n'importe où. On essaie de le dire et surtout de mettre en place des mouillages écologiques. »

Enfin, une attention particulière est aussi portée à la moule quagga susceptible de représenter de réels problèmes, comme en Suisse.



C'est à Saint-Disdille que trois plongeurs scientifiques se sont immergés Photo Le DL/S.J

Aurélien MOCQ

4 | JEUDI 21 MAI 2020 | LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

## VOTRE RÉGION

### SUISSE/FRANCE

## La moule quagga, originaire de la mer Noire, prolifère dans le Léman

La Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (Cipel) s'inquiète de la prolifération d'une moule exotique dans le lac franco-suisse. Nommée quagga, elle est originaire de la région de la mer Noire, et ressemble à la moule zébrée courante dans les lacs. Sa présence dans les eaux du Léman a été confirmée fin 2015. Depuis, plusieurs relevés sur le pourtour du lac confirment sa prolifération, avertit la Cipel. Qui recommande donc aux différents usagers du lac (utilisateurs et propriétaires de bateaux de plaisance, plongeurs, pêcheurs, etc.), se déplaçant d'un lac à l'autre, « de veiller à nettoyer efficacement leur embarcation ou leur matériel, avant toute mise à l'eau dans le Léman, de manière à ne pas propager de nouveaux organismes ».